

Assises de la copropriété : le très haut débit à l'ordre du jour



Damien Michallet, Patrick Nicole-Williams et Joël Tournoux ont présenté le plan haut débit aux représentants des associations syndicales.

La commune de Villefontaine compte une centaine d'associations de copropriétaires. Les membres des ASI (associations syndicales libres) doivent faire face à des dossiers lourds et de multiples responsabilités pour la bonne gestion de leur copropriété.

Pour les aider à y voir plus clair, la mairie a mis en place depuis cinq ans les "assises de la copropriété", demi-journée d'information et d'échange avec la participation de spécialistes. Samedi matin, la salle Daniel-Balavoine abritait la 5e édition, avec au programme la présentation du plan "Très haut débit", des dispositifs "Voisins vigilants" et "Ma réno".

Fin 2017, premiers raccordements au très haut débit

Après quelques mots d'accueil du maire, Patrick Nicole-Williams, Joël Tournoux, conseiller délégué à la rénovation urbaine et au suivi du plan départemental du haut débit, et Damien Michallet, conseiller départemental et vice-président de la Capi délégué à la mutualisation du développement numérique, ont présenté l'avancement du projet de mise en place du réseau de fibre optique visant à permettre l'accès pour les habitants de la commune au très haut débit, à brève échéance.

Ces travaux lancés dès le début de cette année, grâce à un plan départemental, déboucheront pour Villefontaine à de premiers raccordements dès la fin de 2017, grâce notamment aux infrastructures déjà existantes sur la commune et aux actions anticipées lancées dès 2016.

Le réseau "Voisins vigilants" se développe

Félix Martinez, chef de la police municipale, présentait le dispositif "Voisins vigilants" mis en place sur la commune. Il permet une diminution importante du nombre des cambriolages, grâce à l'attention des habitants des quartiers et à un système d'alerte par SMS et d'une plateforme internet de communication. Les quartiers adhérents à ce dispositif sont de plus en plus nombreux.

"Ma Réno" pour répondre aux objectifs d'économies d'énergie

Michel Cuvillier, conseiller délégué au développement durable, Léonore Gaget, chef de projet "Ma réno" à la Capi, et un conseiller Ageden, présentaient le dispositif "Ma réno", destiné à accompagner la rénovation de l'habitat.

Les économies d'énergie passent par les travaux de rénovation. Le but, ambitieux, est de parvenir sur le Nord-Isère à une économie de 50 % dans les quarante prochaines années, en visant une complète autonomie énergétique à l'horizon 2050.